

Smith, homme qui a été si important dans le domaine de nos affaires extérieures—notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures le comprend aussi bien que personne—et de le détacher à un service encore plus important qui servira le Canada et tous les pays du Commonwealth. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses fonctions extrêmement délicates, alors qu'il s'attaque à une nouvelle besogne, mettant en œuvre de nouveaux programmes et jetant les bases de ce qui deviendra, j'en suis sûr, le centre vital du Commonwealth. Nous avons lieu de nous enorgueillir à cet égard et lorsque je dis que tous mes vœux l'accompagnent je me fais, j'en suis sûr, le porte-parole de tous les honorables députés.

Donc, monsieur l'Orateur, même si nous avions aimé un rapport plus circonstancié du premier ministre, ce qui importe énormément selon moi, nous lui savons gré de ce qui a été fait et du communiqué et c'est avec confiance que nous envisageons un avenir, chargé sans doute de problèmes, mais où pointe l'aube d'un jour meilleur.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas eu tellement le temps de prendre connaissance du communiqué que vient de nous distribuer le premier ministre (M. Pearson). Toutefois, j'offre mes meilleurs vœux et mes souhaits au premier ministre à l'occasion de son retour de Londres.

Il a fait, là-bas, un exposé des sentiments du Canada, et ces sentiments furent très hautement appréciés par tous les premiers ministres qui étaient présents à cette réunion des chefs des pays du Commonwealth.

Lorsque le premier ministre canadien a pris position, par exemple, en ce qui concerne le conflit qui existe au Vietnam, il a été apprécié, non seulement dans son pays mais par les autres premiers ministres des pays du Commonwealth, car l'attitude logique à prendre, c'était bien de demander un cessez-le-feu au Vietnam.

Or, d'après le communiqué que nous venons de recevoir, nous voyons que les premiers ministres ont discuté de plusieurs sujets; on y a discuté de la Malaysia, de la situation à Chypre, de l'Afrique, de la Guinée, etc. On a aussi discuté de la question des Antilles, du désarmement, de la Rhodésie, des territoires dépendant de l'Empire ou du Commonwealth britannique des nations. On a traité de la question économique non seulement au sein des nations du Commonwealth mais dans le monde entier.

Monsieur l'Orateur, je crois que l'erreur monumentale des États-Unis, comme c'est le cas pour nous du Commonwealth des nations britanniques lorsque nous aidons économiquement des nations sous-développées ou dans la misère, réside dans le fait qu'on leur impose des conditions, c'est-à-dire qu'en leur fournissant une aide on tente de les faire vivre selon nos habitudes, nos us et coutumes. C'est là une erreur. J'ai souvent dit qu'il est impossible de faire d'un Blanc un Noir ou d'un Noir un Blanc, mais qu'on peut facilement respecter les deux. Ici, au Canada, on entend parler de biculturalisme, de bilinguisme, de deux cultures, etc. Il m'a souvent été donné de dire dans tout le Canada qu'on ne fait pas d'un Français un Anglais ou d'un Anglais un Français, mais qu'on peut faire deux bons Canadiens de ces deux éléments qui forment notre pays.

Or, lorsque nous aidons les pays sous-développés, nous commettons une erreur monumentale en tentant de faire vivre ces gens selon nos habitudes. Donnons-leur des moyens techniques, des connaissances techniques, de l'éducation, des moyens de vivre tout en demeurant ce qu'ils sont. A ce moment-là, nous nous ferons des amis de ces nations-là. Je crois sincèrement que le premier ministre actuel partage ces sentiments parce qu'il a fait maintes déclarations tant dans l'Ouest du pays que dans l'Est, et je crois qu'il partage l'opinion que nous devons donner à ces gens, tout en étant eux-mêmes, les moyens de vivre convenablement, de vivre à l'aide de leurs propres capacités tant qu'ils en sont capables, et de se développer selon leurs propres aspirations.

A ce moment-là, on respecte l'individu, la personne humaine au point de vue économique. Et, tout en aidant ces pays, nous nous aiderons nous-mêmes.

[Traduction]

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

DÉPÔT DES MESURES ADOPTÉES À LA RÉUNION DE GENÈVE

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 19 de la constitution de l'Organisation internationale du travail, je désire déposer le texte, en anglais et en français, des documents officiels adoptés lors de la 48^e conférence de l'OIT, tenue à Genève, en juin et juillet 1964. Ce sont trois conventions internationales du travail et trois recommandations.

La constitution de l'OIT oblige un État membre à présenter les conventions et recommandations à l'autorité ou aux autorités chargées de faire adopter des mesures législa-